

dictionnaire
du français vivant

**Maurice Davau
Marcel Cohen
Maurice Lallemand**

**dictionnaire
du français vivant**

Bordas

Paris . Bruxelles . Montréal

le dictionnaire du français vivant

Le présent ouvrage a été conçu et rédigé par des enseignants qui se sont efforcés de réaliser l'outil simple, clair, précis et commode qu'ils eussent aimé trouver jadis dans leur milieu familial et à l'école lorsqu'ils étaient eux-mêmes élèves, puis plus tard dans l'exercice de leur métier d'instituteur ou de professeur. Il s'agit donc d'un dictionnaire à l'usage de tout le monde, et en particulier des enfants à partir de l'âge de lire et de comprendre seuls.

Sa présentation originale, sa matière rigoureusement sélectionnée, sa simplicité voulue et son caractère vivant le rendent très accessible aux plus grands élèves de l'école primaire. La précision des étymologies et des définitions, les nuances de sens distinguées par des phrases-exemples précédant l'explication, la richesse des synonymes et des contraires, le souci de mettre en garde l'usager contre des expressions et tournures non reçues dans le langage tenu recommandent tout spécialement son emploi dans les établissements du second degré. Les auteurs espèrent ainsi offrir aux usagers un vrai dictionnaire de la langue française.

SÉLECTION DES MOTS. — *Ce dictionnaire ne contient pas tous les mots de la langue. Nous avons éliminé les termes qui n'auraient fait que l'encombrer : mots désuets (comme « accorné »), mots pratiquement inusités (comme « aberrer ») et aussi beaucoup de termes scientifiques (comme « acaule ») ou techniques (comme « about ») qui ne sont connus que des savants ou des spécialistes.*

Nous avons aussi volontairement omis (ou très sommairement traité) nombre de termes didactiques avec lesquels l'usager fait une connaissance suffisante au cours de ses années de scolarité (vocabulaire propre à la géographie, aux mathématiques, aux sciences physiques et naturelles, etc.). Nous estimons que ce dictionnaire n'a pas à doubler les manuels scolaires spécialisés. En revanche, nous avons inséré et développé tout ce qui est nécessaire à une bonne connaissance de la langue courante (écrite et parlée), sans oublier les mots et sens de mots récents (tels que concertation, contestataire, compétitivité, environnement, informatique, recyclage, etc.) dont la presse et la radio font un ample emploi. L'argot familier, en progression dans l'usage, figure également, mais précédé de l'indication qui lui convient. Quant aux mots obscènes, dussions-nous être taxés de pudibonds ou de rétrogrades, nous avons estimé qu'ils n'avaient pas leur place dans cet ouvrage. Les noms propres ne figurent à la nomenclature qu'en tant qu'ils ont des dérivés ou qu'ils font partie eux-mêmes d'une famille de mots (ex. Paris, article de Paris, parisien). Les noms de lieux (et ceux de leurs habitants), les noms de peuples font l'objet de tableaux alphabétiques insérés à la fin de l'ouvrage.

Ainsi avons-nous réservé la quasi-totalité de la place à l'étude de la langue. Avec une nomenclature dépassant 45 000 mots et locutions, ce dictionnaire nous semble répondre à la réalité du français vivant.

PRÉSENTATION. — Afin de permettre une étude rationnelle du vocabulaire, les mots ont été groupés en familles simples. Ainsi, on trouvera *abeille*, nids d'*abeille*, *apicole*, *apiculture*, *apiculteur* dans le même article ; de même, *abêtir* avec *bête*, *aggraver* avec *grave*, *surabonder* avec *abonder*, etc.

Il en résulte que certains mots figurent à leur place alphabétique et sont expliqués ailleurs. Dans ce cas, un renvoi (▷) indique où il faut chercher. Par exemple, au mot *réabonnement*, dans les R, on trouvera ▷ *abonner*, groupe où il faut se reporter. Au sein d'une même famille de mots, l'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté. Un souci de filiation logique a prévalu pour le classement des éléments constituant chaque groupe. Par exemple, à la suite de *accéder*, on a : accès, accessible, inaccessibile, accessibilité, inaccessibilité, accession, accessit. L'inconvénient de cette rupture interne de l'ordre alphabétique est pratiquement nul, les familles étant généralement courtes et la présentation typographique permettant d'amener le lecteur au mot cherché, en un temps qui ne dépasse pas celui d'un rapide coup d'œil. Quant au fait d'avoir à chercher certains mots d'abord à la nomenclature alphabétique, puis d'être renvoyé à une autre page du dictionnaire, il n'est pas préjudiciable non plus : le mot, qui dans ce cas fait partie d'une famille, est déjà « pressenti » et un peu compris dès l'instant où l'usager est aiguillé vers le groupe qui donne l'explication. La petite perte de temps qui peut résulter de cette double recherche est largement compensée par l'avantage même de la présentation en familles.

L'usager aura vite fait de se familiariser avec ce système de disposition des mots. Mais il devra toujours commencer la recherche à l'ordre alphabétique.

RÉDACTION DES ARTICLES. — Composition des groupes de mots. Instituteurs et professeurs souhaitent depuis longtemps un ouvrage qui les aide vraiment dans l'étude du vocabulaire. Maintes fois, ils ont déploré la difficulté, sinon l'impossibilité, de retrouver rapidement, à travers l'éparpillement alphabétique des dictionnaires ordinaires, tous les mots d'une famille. Grouper en un seul article tous les mots d'une même racine était une idée séduisante. Mais, pratiquement, elle conduisait, dans un assez grand nombre de cas, à des articles beaucoup trop longs, avec des familles beaucoup trop ramifiées où se confondaient beaucoup trop d'idées, et dans lesquelles l'usager risquait de se perdre. (Par exemple, la famille de FAIRE, la plus nombreuse de la langue, ne comprend pas moins de 170 mots, sans compter la multitude de ceux qui sont terminés par « -fier », « -fice », « -fique ».) Il nous fallait un outil plus maniable ; aussi avons-nous divisé ces grandes familles chaque fois que l'utilité s'en faisait sentir. Pour cela, nous avons tenu compte de divers faits étymologiques, sans perdre de vue la commodité de la recherche.

Nous avons tout d'abord songé à poser ce premier principe : séparer ce qui était déjà distinct en latin. Prenons les cas du verbe *ducere*, *ductus* (= mener, conduire). À l'état simple, cette racine est représentée par des dérivés (comme *duc*, *ductile*) dont le sens a plus ou moins évolué. Elle avait aussi en latin divers composés : *abducere*, *adducere*, *conducere*, *deducere*, *inducere*, *producere*, *reducere*, *seducere*, *traducere*, qui nous ont fourni en français : « *abduction*, *adduction*, *conduire*, *déduire*, *enduire* et *induire*, *produire*, *séduire*, *traduire* », mots où l'idée initiale de mener, conduire se retrouve, certes, mais avec des nuances plus ou moins nettes et variées. Nous en avons fait autant d'articles différents.

En revanche, d'autres composés, bien qu'existant déjà en latin (ex. *aggravare* = *aggraver* ; *exacerbare* = *exacerber* ; *retardare* = *retarder*), ont conservé intacts l'empreinte du sens original et il serait illogique de les séparer de *grave*, *acerbe*, *tard*, avec lesquels ils ne constituent pas, d'ailleurs, des groupes d'une longueur excessive.

Nous nous étions aussi proposé ce second principe : réunir tout ce qui est de formation française (par exemple, goutte avec ses dérivés gouttelette, gouter, gouttière, etc., et ses composés dégouter, égouter, égout, égouttoir, etc.). Mais ce qui est possible pour une famille ne l'est pas pour d'autres. En effet, certains composés purement français ont perdu, pour ainsi dire, tout lien d'idée avec le mot qui a servi à les former : c'est le cas de « affûter » (de fût), « attacher » (de tache), « regarder » (de garder), etc. Enfin, d'autres mots français, en se dédoublant, soit à l'intérieur de la langue (comme essieu et axe, forge et fabrique, orteil et article, piété et pitié, etc.), soit par l'intermédiaire d'un dialecte (comme chef et cape, chasse et caisse, etc.) ou d'une langue étrangère (comme équerre et square, tonnelle et tunnel, aptitude et attitude), ont pris des sens nettement différents et il nous a fallu les séparer. Finalement, notre souci a donc été de constituer des groupes courts, homogènes, qui donnent une idée précise de leur histoire linguistique et dans lesquels on peut facilement percevoir et suivre les aspects d'une même idée actuelle. Pour ceux des groupes qui constituent des sous-familles, un système de renvois permet de remonter rapidement à la source et d'aller de l'un à l'autre. (Voir plus loin.)

Étymologies. Nous avons donné une indication étymologique pour chaque mot, à l'exception de ceux pour lesquels rien n'a pu être trouvé de rigoureusement valable. Nous nous sommes référés au Dictionnaire étymologique de la langue française de Oscar Bloch et W. von Wartburg (5^e édition), au Nouveau Dictionnaire étymologique et historique de Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand (2^e édition) et, seulement en fin de travail, à l'Étymologisches Wörterbuch der Französischen Sprache de Ernst Gamillscheg. En outre, des indications proviennent du Grand Larousse Encyclopédique et du Grand Robert. Enfin, disons que, tout au long de l'élaboration de notre ouvrage, des spécialistes ont été fréquemment consultés et que des vérifications ont été faites à l'aide du Dictionnaire étymologique de la langue latine de A. Ernout et A. Meillet (4^e édition). Notre rédaction a évité de mettre des formes reconstituées précédées d'un astérisque, tant pour le bas latin que pour le germanique. Dans toute la mesure du possible, nous avons voulu que l'usager soit renseigné sur les origines diverses de notre langue. C'est le latin qui a fourni le plus grand nombre de nos mots, soit par simple évolution, soit par emprunt, soit par dérivation.

Les diverses invasions germaniques (celles des Francs surtout) ont aussi enrichi notre vocabulaire. Quant au grec, auquel beaucoup de mots latins remontent eux-mêmes, il nous a donné et continue de nous donner quantité de termes, surtout du langage scientifique. Mais, en dehors de ces langues anciennes, le français a puisé largement et puise encore dans nos différents dialectes (provençal surtout) et dans les langues modernes étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol, arabe, etc.), l'une apportant un appoint surtout à notre vocabulaire commercial ou sportif, une autre au vocabulaire artistique, etc.

Il arrive fréquemment qu'un mot soit passé par plusieurs langues ou dialectes avant de faire son apparition en français : c'est le cas de abbé qui provient d'une langue orientale ancienne, l'araméen, par l'intermédiaire du grec ecclésiastique et du latin chrétien. Il n'est évidemment pas possible d'indiquer tout cela dans notre ouvrage et nous nous limitons à l'essentiel (lat. chrét. abbas, abbatis ; de l'araméen abba « père ») qui éclaire à la fois le sens du mot-souche et la provenance du t de l'adjectif dérivé abbatial.

En ce qui concerne particulièrement les mots d'origine latine, l'usager trouvera dans notre ouvrage une indication des parentés lointaines qui n'apparaissent aucune-ment en considérant le seul vocabulaire français.

Lorsque nous avons réparti les mots d'une grande famille en plusieurs sous-familles, la mention du rapport étymologique est faite à chaque groupe, avec les renvois appropriés. Deux cas peuvent se présenter :

— le mot initial a son équivalent en français. Soit l'exemple de **clamer** et de ses composés **acclamer**, **déclamer**, **exclamer**, **proclamer**, **réclamer**. Nous indiquerons :

clamer v. tr. d. (lat. clamare « crier ». Même fam. : acclamer, déclamer, exclamer, proclamer, réclamer) ;

acclamer v. tr. d. (lat. acclamare. V. **clamer**) ;

déclamer v. tr. d. (lat. declamare. V. **clamer**)

et ainsi de suite pour chacune des sous-familles ;

— le mot-racine, qui n'est parfois qu'un radical latin sans existence propre, n'a pas son équivalent en français où il n'a donné que des composés. Soit l'exemple de **instaurer** et **restaurer**.

Nous indiquerons :

instaurer v. tr. d. (lat. instaurare « préparer, renouveler ». Même fam. : restaurer) ;

restaurer v. tr. d. (lat. restaurare « réparer, rétablir ». V. **instaurer**).

Quant aux mots savants formés de plusieurs éléments (d'origine grecque ou latine), par exemple **aérodrome**, nous renvoyons à chacun des composants (**aéro-**, et **-drome**) qui sont expliqués à leur place alphabétique, tout comme les préfixes et suffixes latins. L'usager s'instruira en découvrant d'autres mots utilisant ces mêmes éléments, c'est-à-dire d'une part : **aérobie**, **aérolithe**, **aéronaute**... et d'autre part : **autodrome**, **hippodrome**, **vélodrome**...

Âge des mots. La langue est loin d'être immuable. Les mots ont une vie à l'image des hommes qui les créent : ils naissent, évoluent souvent et dans leur forme et dans leur signification, ont une carrière plus ou moins longue, disparaissent et parfois réapparaissent.

Certes, le vocabulaire conserve des mots très vieux, et qui ont toutes les chances de vivre longtemps encore ; ce sont ceux qui désignent des choses ou expriment des actions qui sont de tous les temps : terre, eau, air, pierre ; boire, dormir, etc. En principe, les mots latins sont conservés et continuent à vivre avec les choses qu'ils représentent. Cependant, un certain nombre ont été remplacés, pour des causes très diverses et compliquées, à différentes époques. Par exemple, **manger** n'est pas l'ancien mot employé en latin (mais il a une racine latine) ; **bois** est un mot germanique substitué au mot latin lignum ; **ais** a été remplacé par **planche** ; **ouïr**, par **entendre**, etc.

Mais beaucoup de mots d'autrefois ont disparu purement et simplement avec la chose qu'ils représentaient : **alleu**, **arquebuse**, **oribus**, etc. ; et si certains figurent dans ce dictionnaire, c'est uniquement au point de vue de l'histoire de la civilisation. Il en est, d'ailleurs, qui ont subsisté avec un sens figuré : **brandon**, **dîme**, **fief**, etc., et d'autres qui sont revenus avec la chose qu'ils désignent après une éclipse plus ou moins longue, selon les caprices de la mode ou les besoins du moment, par exemple **casaque** et **casquin**.

Les pertes sont largement compensées par les mots nouveaux (néologismes) qui naissent presque sans arrêt pour désigner des objets nouveaux ou exprimer des actions nouvelles. Ainsi le XX^e siècle a-t-il vu apparaître les noms **apesanteur**, **laser**, **lem**, **ordinateur**, **bathyscaphe**, etc. ; les adjectifs **aéroporté**, **aéropostal**, **aérospatial**, **préfabriqué**, **télécommandé**, etc. ; les verbes **alunir**, **parachuter**, **recycler**, **téléguider**, etc.

Lorsqu'il s'agit d'un mot nouveau, plus précisément dont l'apparition date des années 1960 et suivantes, nous le signalons par l'indication Nv. ; lorsqu'il s'agit au contraire d'un mot qui a vieilli et presque disparu de l'usage actuel, nous le signalons par l'indication Vx.

Géographie des mots. Il est d'usage, dans le monde linguistique, de ne considérer comme véritablement français que les mots connus à Paris. Cela s'explique parce que le français s'est formé dans la région parisienne, que l'usage a été fait par la cour et la bonne société de Paris, et parce que Paris est le principal centre intellectuel de la France. D'une manière générale, les mots connus à Paris le sont aussi partout ailleurs dans les pays francophones. En revanche, certains, qui ont cessé d'être employés à Paris, ont été gardés par la province, plus conservatrice : c'est le cas de *coche* = trique, *cousin* = moustique, *douzil* = fausset, *enter* = greffer, etc. D'autres n'ont jamais vécu qu'en dehors de Paris, plus précisément dans certaines provinces ou certains pays de langue française : c'est le cas de *bouchot* dans l'Ouest, *fagne* dans l'Est, *pinasse* et *pinède* dans le Sud-Ouest, *porion* dans le Nord, *drève* en Wallonie, etc.

Il ne nous a pas été possible, dans le présent ouvrage, d'insérer tous ces mots régionaux : nous nous sommes limités aux plus connus, en donnant une précision sur leur localisation : *aven* (mot du Rouergue), *airelle* (mot provençal), *ducasse* (mot du Nord), *cassoulet* (mot toulousain), *garrigue* (mot du Midi), etc. À titre purement documentaire, nous présentons en fin d'ouvrage des tableaux des principaux belgicisms, canadianismes et helvétismes afin que nos amis de la Wallonie, du Québec, de la Suisse romande puissent voir en quoi leur vocabulaire diffère du vocabulaire général français.

Mots propres à un milieu particulier. Les mots employés par une même personne, pour dire la même chose, varient selon la qualité de l'interlocuteur. Entre familiers on peut se permettre quelque licence ; au contraire, une certaine tenue de langage est de rigueur lorsqu'on parle en public ou devant une société distinguée. L'indication Fam., que nous mettons en tête d'explication d'un mot ou sens de mot jugé familier, a pour but de servir d'avertissement à l'usager ; elle signifie : « À ne pas employer en style tenu (officiel ou non) ». À plus forte raison, il en est de même des indications : Argot fam., trivial.

D'autre part, certains termes sont propres au langage littéraire. Ainsi, *glèbe*, *onde* sont employés en poésie pour *terre*, *eau*. Ce vocabulaire plus relevé est signalé par l'indication Littér.

Mais il est d'autres catégories de langages particuliers. Le vocabulaire du paysan diffère de celui du citadin, de celui du marin, de celui du sportif, de celui de l'artiste, etc. Chaque science, chaque technique a ses termes propres. Pour chacun d'eux, nous précisons par une indication appropriée : Math., Phys., Méd., Mécan., Mar., Agric., etc. (Consulter la liste des abréviations.)

Prononciation des mots. La prononciation du français n'est pas une chose plus fixe que le vocabulaire. Elle a évolué au cours des siècles (ex. au latin *cultellus* ont succédé : « coltel », « coutel », et enfin « couteau »). À une même époque, elle diffère selon les régions et les accents locaux (du Nord, du Midi, etc.). Il nous a semblé inutile, dans cet ouvrage, de signaler ces variations.

D'une manière générale, on prend comme norme le français distingué de Paris (et du nord de la Loire) et sa prononciation est la seule que nous indiquons. La notation adoptée est celle de l'Association Phonétique Internationale.

En général, l'indication de la prononciation n'est pas renouvelée, à l'intérieur d'un groupe, pour tous les mots qui ne présentent pas de différence au point de vue phonétique.

Lorsque plusieurs prononciations sont admises, nous mettons en première place celle qui nous semble être la meilleure.

Renseignements d'ordre grammatical. *Quand il est capable d'utiliser un dictionnaire, l'élève sait déjà distinguer un nom d'un verbe, d'un adjectif, etc. Mais certains noms ont la même forme orthographique que le verbe (ex. manger, boire, lever, coucher...), certains adjectifs la même forme que le nom (ex. blanc, marron, rose...) ou que l'adverbe (ex. bon, clair, haut...) et il pourrait se produire des confusions. D'autre part, l'élève peut avoir à consulter son dictionnaire pour des exercices d'analyse.*

Nous avons donc précisé la nature de chaque mot et de chaque locution dans chaque emploi déterminé. Par exemple, l'usager verra que beaucoup est un adverbe dans la phrase « Paul travaille beaucoup », mais qu'il a la valeur d'un adjectif indéfini de quantité dans « Beaucoup d'insectes sont nuisibles », et la valeur d'un pronom indéfini de quantité dans « Ces plantes manquent d'eau ; beaucoup sont flétries ».

Le même souci de discerner la valeur grammaticale du mot dans son contexte nous a conduits à indiquer comme adjectifs les participes passés sans auxiliaire (ex. objets perdus) et comme adjectifs ou locutions adjectives invariables certains noms et certaines expressions employés comme épithètes ou comme attributs (ex. costume tailleur ; je suis tout yeux tout oreilles).

Pour les verbes, nous indiquons s'ils sont transitifs ou intransitifs ; de plus, lorsqu'un verbe transitif a des emplois directs et des emplois indirects, nous donnons des exemples pour chaque cas, sans oublier éventuellement l'emploi absolu. Quant à la forme pronominale, elle fait toujours l'objet d'une présentation à part ; il en est de même pour les locutions verbales.

Pour ce qui concerne la conjugaison, aucune indication n'est donnée quand il s'agit d'un verbe régulier (verbes dits du premier groupe comme chanter, ou du deuxième groupe comme finir), les différentes formes et terminaisons selon le temps et la personne ayant été apprises et ressassées par tout le monde depuis les premières années de l'école primaire. En revanche, chaque verbe irrégulier est suivi d'un renvoi à un tableau des conjugaisons (ex. tenir ; conj. 32). À ce numéro 32 du tableau des conjugaisons situé à la fin de l'ouvrage, l'usager trouvera les particularités des verbes en -enir (tenir, s'abstenir, appartenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir ; venir, advenir, convenir, devenir, parvenir, prévenir, provenir, revenir, se souvenir, contrevenir, subvenir).

Le féminin des noms et des adjectifs est donné chaque fois qu'il se marque par une forme différente (berger, ère ; accueillant, ante). De même les pluriels (tire-bouchon... Plur. des tire-bouchons).

Enfin, nous avons signalé toutes les remarques orthographiques utiles (ex. Dans la famille de grâce, seuls grâce et disgrâce prennent l'accent circonflexe).

Homonymes ; paronymes. *Un tableau général des homonymes est inséré en annexe, ainsi qu'un tableau des principaux paronymes.*

Dans le corps de l'ouvrage, les homonymes complets (c'est-à-dire ceux qui sont à la fois homophones et homographes) sont distingués par une, deux ou trois petites pastilles placées en haut et à gauche du mot. Ainsi :

°baie (du genévrier),	°détacher (contr. de attacher),
°°baie (de Douarnenez),	°°détacher (faire disparaître les taches),
°°°baie (d'une maison),	

qui sont des mots de même nature grammaticale. (Ci-dessus à gauche : noms féminins ; à droite : verbes à l'infinitif.)

Ordre de présentation des sens. *D'une manière générale, quand un mot a plusieurs sens, on donne d'abord le sens initial suivi des dérivés, ou le sens propre suivi des sens figurés, selon le cas. Mais il faut examiner plusieurs possibilités.*

Soit le mot **père**. Son sens initial (= l'être qui a engendré) s'est progressivement étendu : « nos pères » (= nos aïeux) ; « mon père » (nom donné respectueusement à certains ecclésiastiques) ; « les Pères Jésuites » (= les membres de cette congrégation) ; « le père Mathieu » (= homme d'un certain âge et de condition modeste) ; « le père de la chirurgie » (= son fondateur). Toutes ces acceptions successives restent usitées ; nous les donnons dans cet ouvrage en les numérotant dans un ordre qui permet de suivre l'évolution de l'idée et en adoptant une typographie et une présentation qui apportent toute la clarté désirable.

Mais il arrive qu'un mot a totalement perdu sa signification première. C'est le cas de **bureau** qui, à l'origine, désignait une étoffe de laine grossière. Par extension, son sens est passé successivement à : tapis de table fait de cette étoffe, puis table à écrire recouverte de ce tapis, puis salle où se trouve cette table, puis ensemble de meubles utiles dans cette salle, puis ensemble du personnel qui travaille dans cette salle, enfin groupe de personnes choisies pour diriger les travaux d'une assemblée, pour administrer une société, etc. Le sens propre étant mort, de même que le premier des sens dérivés, nous nous bornons à les signaler brièvement en tête de l'article, avec l'étymologie ; et nous commençons la série des exemples expliqués par le troisième sens (table à écrire) en lui donnant le numéro 1 puisque c'est le plus ancien de ceux qui restent.

Pour d'autres mots, il arrive que le premier sens à citer dans l'ordre historique n'est pas le plus usuel actuellement. Ainsi **ligne** (du latin *linea* « fil de lin ») aurait pour numéro 1 la ligne du charpentier (= ficelle enduite de couleur avec laquelle on trace la direction des traits de scie sur le bois d'œuvre) ; comme il s'agit d'un sens technique assez peu connu, nous donnons la primauté à la ligne du pêcheur.

Explication des mots. Puisqu'un mot change de sens selon l'emploi qu'on en fait, nous ne le définissons généralement qu'après l'avoir présenté dans une phrase-exemple ; c'est l'une des originalités de cet ouvrage. Autant de sens, autant de phrases-exemples. Mais la difficulté était grande d'en donner en aussi grand nombre, sans allonger démesurément le texte des articles. Nous les avons prises le plus souvent dans le langage usuel, en restant dans le registre tenu. Ce qui est relatif à la vie courante est rédigé en phrases que tout lecteur pourrait employer lui-même sans aucun effort. Nous les avons voulues aussi simples et aussi courtes que possible.

Pour la variété lexicale, nous utilisons tout ce qui est possible en restant dans le domaine du quotidien et du facile à comprendre, à quelque milieu qu'appartienne le lecteur ; et, bien entendu, nous ne négligeons aucun des aspects de la vie moderne : le camping, l'avion, la télévision, la science atomique, les satellites artificiels, les voyages lunaires y sont évoqués tour à tour.

Pour certains mots (noms d'animaux, de plantes, d'outils de métiers, etc., verbes et locutions techniques), nous avons estimé qu'une phrase-exemple n'ajouterait rien à la définition et nous n'en avons pas donné.

Mais qu'il s'agisse d'une phrase-exemple suivie d'une explication ou d'une explication non précédée d'exemple, partout le même souci de simplicité et de précision nous a guidés. Dans toute la mesure du possible, les mots trop techniques ou trop savants ont été bannis des définitions.

Pour compenser dans une certaine mesure l'extension de place que nécessitent les pratiques ci-dessus exposées, les auteurs, tirant profit du système de présentation des mots en familles ou sous-familles, ont réduit de façon sensible le développement donné à certains mots secondaires. Ainsi, il arrive que soient minimisés des contraires (ex. **inhospitalier**, qu'il n'est pas nécessaire de définir quand on a, quelques lignes plus haut, la définition de **hospitalier**), des substantifs verbaux (ex. **abasourdissement** = état d'une personne abasourdie, dont le sens se comprend de lui-même quand on vient de lire ce que signifie **abasourdir**), des adverbes de

manière (ex. *lentement*, pour lequel il n'est pas nécessaire de donner la définition traditionnelle : *D'une manière lente*), etc. Il est d'ailleurs facile de suivre, d'un mot à l'autre d'un même groupe, les correspondances de sens ; des renvois précis permettent à tout usager de s'y retrouver rapidement.

Synonymes et contraires. Un excellent moyen de compléter une définition est de donner à sa suite autant de synonymes (ou presque synonymes) et de contraires qu'il est possible. Souvent, d'ailleurs, le fait que les mêmes synonymes et contraires ne vont pas à deux phrases différentes employant un même mot suffit à montrer qu'on se trouve en présence de deux sens (ou nuances de sens) différents.

Le véritable synonyme, tel « *cependant* » (= *pourtant*), est rare. *Frêle* et *fragile*, *plier* et *ployer*, par exemple, ne sont l'équivalent l'un de l'autre que dans certains cas ; nous l'avons précisé en bonne place. *Collationner*, dans le sens de « *prendre un léger repas* », n'est pas synonyme de *goûter* dont le sens précis, bien particulier, est « *prendre un léger repas au cours de l'après-midi* ». Nous l'avons signalé par l'indication : *collationner* (sens 2)... Syn. *faire collation*. V. *goûter*. Et *goûter* (v. intr.)... V. *collationner*. Ce V. (= voir), que l'usager rencontrera souvent dans cet ouvrage, n'indique donc pas une synonymie, mais une simple invitation à se reporter à un autre mot de même nature grammaticale et de sens voisin.

La synonymie existe, en revanche, plus fréquemment dans les locutions. Ainsi, nous avons au mot *moue*, en locution verbale : *Faire la moue*, syn. de *faire la lippe*, *faire la grimace*.

Remarques orthographiques et autres mises en garde. Parfois, à la fin d'un article ou d'une définition, apparaît la vignette ▲. Elle est destinée à attirer l'attention de l'usager, car elle précède toujours un complément d'information utile : confusion à éviter, précision grammaticale (orthographique le plus souvent), remarque sur un niveau de langue, mise en garde contre une tournure non admise par les puristes, etc.

ANNEXES. — Le complément placé en fin d'ouvrage contient divers articles et tableaux touchant à la linguistique : *homonymes*, *paronymes*, *noms de lieux* (et de leurs habitants), *noms de peuples*, *noms de personnages* et *adjectifs dérivés*, *proverbes*, *noms de nombres* (avec les remarques orthographiques qui les concernent).



En résumé, nous avons voulu faire le *dictionnaire du français vivant*, simple mais non élémentaire pour autant, qui dresse un tableau de la langue usuelle avec une discrimination nécessaire entre le langage tenu et le langage familier.

Puissions-nous avoir la satisfaction de nous être rendus utiles en permettant à tous les usagers de notre langue de la mieux comprendre et de la mieux manier.

Les auteurs.

ALPHABET PHONÉTIQUE

Signes phonétiques et transcription

VOYELLES

- [i] il, mie, cygne, fle
 [e] thé, donner
 [ɛ] lait, très, jouet, bec
 [a] chat, patte
 [ɑ] pas, pâte
 [ɔ] fort, donner
 [o] sot, rôle, beau, gauche
 [u] genou, bouc, où
 [y] uni, cru, mûr
 [ø] feu, deux, nœud
 [œ] jeune, meuble, peur
 [ə] le, premier
 [ɛ̃] vin, plein, main, examen
 [ɑ̃] ange, sans, vent, paon
 [ɔ̃] mon, ombre
 [œ̃] lundi, aucun, parfum

SEMI-CONSONNES

- [j] yeux, piano, maille
 [w] oui, ouest, noir
 [ɥ] lui, bruit, muet

CONSONNES

- [p] pain, soupe, appât
 [t] table, vite, natte
 [k] coq, quatre, sac, képi
 [b] beau, robe
 [d] donner, laide
 [g] gare, guerre
 [f] feu, chef, phrase
 [s] savant, circ, ça, tasse
 [ʃ] chose, tache, schéma
 [v] voir, rêve
 [z] zéro, saison, dose
 [ʒ] je, gigot, geôle
 [l] laid, sol, mollet
 [ʀ] rue, cour, arrondi, rhume
 [m] mou, femme
 [n] neuf, canne, animal
 [ʁ] agneau, campagne
 [h] hop! (exclamatif)
 [ʔ] hautbois, hublot (pas de liaison)
 [ŋ] camping (mots empr. anglais)
 [x] jota (mots empr. espagnol)

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

<i>Abrév.</i>	abréviation	<i>f.</i>	féminin	<i>n. m.</i>	nom masculin
<i>adj.</i>	adjectif	<i>Fam. ; fam.</i>	familier; famille	<i>n. pr.</i>	nom propre
<i>Admin.</i>	administration	<i>(au fém.)</i>	au féminin	<i>n. pr. comp.</i>	nom propre composé
<i>adv.</i>	adverbe	<i>Féod.</i>	féodalité	<i>néerl.</i>	néerlandais
<i>Aéron.</i>	aéronautique	<i>Fig.</i>	figuré	<i>norvég.</i>	norvégien
<i>Agric.</i>	agriculture	<i>Fin.</i>	finances; financier	<i>No.</i>	nouveau
<i>Agron.</i>	agronomie	<i>Fortif.</i>	fortifications	<i>Numism.</i>	numismatique
<i>Algèb.</i>	algèbre	<i>fr.</i>	français		
<i>allem.</i>	allemand			<i>Océanogr.</i>	océanographie
<i>altér.</i>	altération	<i>gaul.</i>	gaulois	<i>Opt.</i>	optique
<i>amér.</i>	américain	<i>Génet.</i>	génétique	<i>orig.</i>	origine
<i>Anat.</i>	anatomie	<i>Géod.</i>	géodésie	<i>orig. germ.</i>	origine germanique
<i>anc.</i>	ancien	<i>Géogr.</i>	géographie		
<i>Anciems.</i>	anciennement	<i>Géol.</i>	géologie	<i>Par anal.</i>	par analogie
<i>angl.</i>	anglais	<i>Géom.</i>	géométrie	<i>Par appos.</i>	par apposition
<i>Anthropol.</i>	anthropologie	<i>Géophys.</i>	géophysique	<i>Par compar.</i>	par comparaison
<i>Ansiq.</i>	antiquité	<i>germ.</i>	germanique	<i>Par exagér.</i>	par exagération
<i>Apic.</i>	apiculture	<i>gr.</i>	grec	<i>Par ext.</i>	par extension
<i>apr. J.-C.</i>	après Jésus-Christ	<i>Gram.</i>	grammaire	<i>Par opp.</i>	par opposition
<i>Arbor.</i>	arboriculture	<i>Gym.</i>	gymnastique	<i>Par plaisant.</i>	par plaisanterie
<i>Archéol.</i>	archéologie			<i>part.</i>	participe
<i>Archit.</i>	architecture	<i>Hab.</i>	habitant	<i>Pâtis.</i>	pâtisserie
<i>Argot scol.</i>	argot scolaire	<i>Habill.</i>	habillement	<i>Pathol.</i>	pathologie
<i>Argot milit.</i>	argot militaire	<i>Hérald.</i>	héraldique	<i>Pédag.</i>	pédagogie
<i>Argot fam.</i>	argot familial	<i>Hist.</i>	histoire	<i>Pécol.</i>	pédologie
<i>Arithm.</i>	arithmétique	<i>Hist. nat.</i>	histoire naturelle	<i>Peint.</i>	peinture
<i>Arts graph.</i>	arts graphiques	<i>Histol.</i>	histologie	<i>Péjor.</i>	péjoratif
<i>Astron.</i>	astronomie	<i>holl.</i>	hollandais	<i>Peu us.</i>	peu usité
<i>Autom.</i>	automobile, automobilisme	<i>Hortic.</i>	horticulture	<i>Pharm.</i>	pharmacie
<i>Aviat.</i>	aviation	<i>Hydrogr.</i>	hydrographie	<i>Philos.</i>	philosophie
<i>av. J.-C.</i>	avant Jésus-Christ			<i>Phonét.</i>	phonétique
		<i>Ichtyol.</i>	ichtyologie	<i>Photogr.</i>	photographie
<i>Bactériol.</i>	bactériologie	<i>impers.</i>	impersonnel	<i>Phys.</i>	physique
<i>Bx-arts</i>	beaux-arts	<i>Imprim.</i>	imprimerie	<i>Physiol.</i>	physiologie
<i>Biol.</i>	biologie	<i>Industr.</i>	industrie	<i>Plur.</i>	pluriel
<i>Bot.</i>	botanique	<i>interrog.</i>	interjection	<i>(au plur.)</i>	
<i>Bouch.</i>	boucherie	<i>interrog. inv.</i>	interrogatif, ive invariable	<i>Poét.</i>	poétique
		<i>Iran.</i>	ironique, par ironie	<i>Polit.</i>	politique
<i>Cartogr.</i>	cartographie	<i>ital.</i>	italien	<i>portug.</i>	portugais
<i>c.-à-d.</i>	c'est-à-dire	<i>jap.</i>	japonais	<i>Préhist.</i>	préhistoire
<i>Charcut.</i>	charcuterie	<i>Jard.</i>	jardinage	<i>prép.</i>	préposition
<i>Ch. de f.</i>	chemin de fer			<i>pron.</i>	pronom, pronominal
<i>Chim.</i>	chimie	<i>lat.</i>	latin	<i>Psychan.</i>	psychanalyse
<i>Chir.</i>	chirurgie	<i>lat. chrét.</i>	latin chrétien	<i>Psychiatr.</i>	psychiatrie
<i>Chorégr.</i>	chorégraphie	<i>lat. class.</i>	latin classique	<i>Psychol.</i>	psychologie
<i>chrét.</i>	chrétien	<i>lat. imp.</i>	latin impérial		
<i>Climatol.</i>	climatologie	<i>lat. médiév.</i>	latin médiéval	<i>rac.</i>	racine
<i>Comm.</i>	commerce	<i>lat. scientif.</i>	latin scientifique	<i>Radiol.</i>	radiologie
<i>compl.</i>	complément	<i>lat. scolast.</i>	latin scolastique	<i>Région.</i>	régional
<i>comp.</i>	composé	<i>bas lat.</i>	bas latin	<i>Relig.</i>	religion
<i>conj.</i>	conjugaison	<i>Lexicol.</i>	lexicologie	<i>Relig. cathol.</i>	religion catholique
<i>Constr.</i>	construction	<i>Linguist.</i>	linguistique	<i>Rhét.</i>	rhétorique
<i>Contr.</i>	contraire	<i>Littér.</i>	littérature; littéraire	<i>rom.</i>	romain
<i>Cout.</i>	couture	<i>kitéral</i>	littéralement		
<i>Cuis.</i>	cuisine	<i>Liturg.</i>	liturgie	<i>s.</i>	siècle
<i>Cytol.</i>	cytologie	<i>loc.</i>	locution	<i>Sc.</i>	sciences
		<i>loc. adj.</i>	locution adjective	<i>Scientif.</i>	scientifique
<i>démonstr.</i>	démonstratif	<i>loc. adv.</i>	locution adverbiale	<i>scol.</i>	scolaire
<i>dér.</i>	dérivé	<i>loc. conj.</i>	locution conjonctive	<i>sing.</i>	singulier
<i>dialect.</i>	dialectal	<i>loc. interj.</i>	locution interjective	<i>Sociol.</i>	sociologie
<i>dimin.</i>	diminutif	<i>loc. prép.</i>	locution prépositive	<i>S'opp. à :</i>	s'oppose à :
<i>Dr.</i>	droit	<i>loc. vb.</i>	locution verbale	<i>Spécialt.</i>	spécialement
<i>Dr. civ.</i>	droit civil			<i>Stylist.</i>	stylistique
<i>Dr. comm.</i>	droit commercial	<i>m.</i>	masculin	<i>Syloic.</i>	sylliculture
<i>Dr. crim.</i>	droit criminel	<i>(au masc.)</i>		<i>Syn.</i>	synonyme
<i>Dr. féod.</i>	droit féodal	<i>Mar.</i>	marine	<i>Syst. métr.</i>	système métrique
<i>Dr. fin.</i>	droit financier	<i>Math.</i>	mathématiques		
<i>Dr. fisc.</i>	droit fiscal	<i>Mécan.</i>	mécanique	<i>Taurom.</i>	tauromachie
<i>Dr. mar.</i>	droit maritime	<i>Mécan.</i>	mécanique	<i>Techn.</i>	technique, technologie
<i>Dr. pén.</i>	droit pénal	<i>Méd.</i>	médecine	<i>Télev.</i>	télévision
<i>Dr. rom.</i>	droit romain	<i>Méd. vétér.</i>	médecine vétérinaire	<i>Théol.</i>	théologie
<i>Dr. trav.</i>	droit du travail	<i>médiév.</i>	médiéval	<i>Trav. publ.</i>	travaux publics
		<i>Mémas.</i>	menuiserie	<i>Typogr.</i>	typographie
<i>Eaux et for.</i>	eaux et forêts	<i>Métall.</i>	métallurgie		
<i>Écon. polit.</i>	économie politique	<i>Météor.</i>	météorologie	<i>V.</i>	voir
<i>ecclés.</i>	ecclésiastique	<i>Métr.</i>	métrique	<i>v.</i>	verbe
<i>égypt.</i>	égyptien	<i>Métrol.</i>	métrologie	<i>v. attributif</i>	verbe attributif
<i>Électr.</i>	électricité	<i>Microbiol.</i>	microbiologie	<i>v. impers.</i>	verbe impersonnel
<i>elliptiq.</i>	elliptique, elliptiquement	<i>Milit.</i>	militaire	<i>v. tr. d.</i>	verbe transitif direct
<i>Embryol.</i>	embryologie	<i>Minér.</i>	minéralogie	<i>v. tr. ind.</i>	verbe transitif indirect
<i>Entomol.</i>	entomologie	<i>Morphol.</i>	morphologie	<i>v. intr.</i>	verbe intransitif
<i>Équit.</i>	équitation	<i>Mus.</i>	musique	<i>v. pron.</i>	verbe pronominal
<i>Éscr.</i>	escrime	<i>Myth.</i>	mythologie	<i>Vénér.</i>	vénérie
<i>esp.</i>	espagnol			<i>Versif.</i>	versification
<i>Ethnol.</i>	ethnologie	<i>Navig.</i>	navigation	<i>Vétér.</i>	art vétérinaire
<i>étym.</i>	étymologie	<i>n. comp.</i>	nom composé	<i>Vitic.</i>	viticulture
<i>ex.</i>	exemple	<i>n. f.</i>	nom féminin	<i>Vx.</i>	vieux
<i>exclam.</i>	exclamation, exclamatif				

NOTE DE L'ÉDITEUR

Il existe en France deux ou trois dictionnaires dont les noms viennent immédiatement à l'esprit et dont les qualités ne sont plus à vanter.

Alors, pourquoi un nouveau dictionnaire ?

Pourquoi un Dictionnaire Bordas ?

Depuis plus de 20 ans, les Éditions Bordas ont joué un rôle considérable dans l'entreprise de rénovation et de modernisation de l'enseignement du français, que ce soit par la série des « Lagarde et Michard » qui ont formé des générations de lycéens, ou par les non moins célèbres *P.C.B.* (Petits Classiques Bordas) qui se sont aujourd'hui fondus dans une collection plus vaste : *l'Univers des Lettres-Bordas* (U.L.B.).

Il était donc parfaitement normal — et logique — que les Éditions Bordas se lancent dans cette grande aventure que constitue la réalisation d'un dictionnaire de la langue française.

Un instrument réellement pédagogique :

Avec ses 34 000 mots essentiels et ses 11 000 locutions, le Dictionnaire Bordas ne cherche à être ni une encyclopédie illustrée, ni un recueil complet de tous les mots, ni un dictionnaire de noms propres ou de citations littéraires.

Le Dictionnaire Bordas est un dictionnaire de la langue française, conçu par des enseignants et mis au point au cours de longues années d'expériences pédagogiques. *Le Dictionnaire Bordas constitue une véritable méthode d'apprentissage de la langue, parfaitement originale et adaptée.*

Cet ouvrage maniable, solidement relié, d'un *emploi facile*, au format soigneusement étudié, imprimé en caractères lisibles convient parfaitement à l'élève et à l'étudiant tout comme à l'étranger voulant apprendre notre langue.

La richesse des indications concernant les difficultés de la langue en font un véritable lexique grammatical.

Le Dictionnaire du français vivant est sans équivalent sur le marché; non seulement il convient à quiconque est soucieux de l'exactitude d'une définition, de la précision d'une étymologie, d'une nuance de sens ou de la correction d'un terme, mais il sert à apprendre et pratiquer notre langue. En effet, instrument de travail toujours disponible, il permet l'acquisition rapide de la langue, il indique comment combattre les impropriétés, comment rechercher le mot propre, comment acquérir un langage clair, précis, efficace.

A

a, A [ɑ] *n. m. inv.* 1 Première lettre de l'alphabet. 2 Voyelle émise avec la bouche ouverte, sans mouvement de langue ou avec un très léger renflement au milieu. Représentée par *a* (patte, fable) [pat(ə), fabl(ə)], à (déjà) [dəza], â (âne, pâtissier) [an(ə), patisje], parfois par *e* (femme, récemment) [fam(ə), ʁesamə]. 3 Syst. métr. *a*, symb. d'arc : *Un pré de 42 a*. 4 Mus. *A* désigne le « la » dans la notation allemande et anglaise.

● loc. vb. Ne savoir ni *a* ni *b* = être tout à fait ignorant.

● loc. adv. 1 *Il faut tout lui expliquer depuis A jusqu'à Z* = d'un bout à l'autre. 2 *Je le prouverai par A plus B* = d'une manière indiscutable, comme dans une démonstration mathématique.

a (il) ▷ AVOIR, conj. 1.

°**a-** (lat. *ad-*). Préfixe indiquant la direction ou la tendance « vers » (aborder, alourdir, anoblir, aplatis). Dans certains cas, la forme latine *ad-* s'est conservée (adjointre, adjurer, admettre); dans d'autres cas, elle s'est modifiée par assimilation à la consonne suivante, d'où répétition de la consonne (accrocher, affronter, agglomérer, allier, annoter, apporter, arranger, associer, attirer).

°**a-** (gr. *a-*). Préfixe indiquant l'absence, le manque de. Ex. *aphone* = sans voix. V. *an-*.

à [a] *prép.* (lat. *ad* « vers »).

I Introduit des compléments très divers. 1 objet indirect : *Il manque à son devoir*. 2 attribution : *J'ai donné une part à chacun*. 3 circonstances variées à lieu : *Il se rend à l'usine*; à distance : *La gare est à cent mètres d'ici*; à temps, moment : *Les ouvriers sortent à midi*; d'instrument : *Le thon se pêche à la ligne*; e manière : *Elle se coiffe à la dernière mode*; f appartenance : *À qui est ce crayon?*; g moyen : *Il va à bicyclette*. 4 complément d'un nom à forme, structure : *Porte à deux battants*; b source d'énergie : *Moulin à vent*; c usage : *Cuiller à café*; d prix : *Timbre à cinquante centimes*; e qualité : *Mot à double entente*; f (avec

infinif) action à effectuer : *Wagon à désinfecter*. 5 complément d'un adjectif *a* personne ou chose à laquelle se rapporte une qualité : *Les enfants sont chers à leurs parents*; b action à laquelle se rapporte la qualité exprimée : *Il est habile à manier le pinceau*; c image suggérée par le degré extrême d'une qualité ou d'un défaut : *La mégère était laide à faire peur*.

▲ Dans ce dernier emploi, on aboutit à une locution ayant la valeur d'un superlatif : *fou à lier, gentil à croquer*. 6 en petites phrases elliptiques *a* dédicace : *À mon ami Jean*; b texte d'écriture ou d'annonce : *À louer*. II Réunit deux adjectifs numéraux dans une évaluation approximative : *J'ai dépensé de cinq à six mille francs*.

III En locutions prépositives : *just-qu'à, quant à, conformément à, etc.*; adverbiales : *à peine, à présent, à volonté, un à un, nez à nez, etc.*

IV En noms composés : *à-coup, à-propos, etc.* ▲ Devant les articles *le* et *les*, la préposition à ne s'emploie pas; mais les articles contractés *au* et *aux* sont les équivalents de *le* et *de à les* : *Rester au village, Aller aux champs*. — Remarque orthographique : à (préposition) s'écrit toujours avec un accent grave et se distingue ainsi de *a* (verbe avoir).

ab-, abs- (lat. *ab-, abs-*). Préfixe indiquant l'éloignement, la séparation (comme dans *abjurer, abstraire*). V. *av-*.

abaisser [abæse] *v. tr. d.* (de °*a-*, et *baisser*. V. *bas*). 1 *Le moniteur abaissa le bras* = fit exécuter à son bras levé un mouvement de haut en bas. V. *baisser, descendre, rabattre*. *Contr.* lever, relever, remonter. 2 *Richelieu abaissa la puissance de la Maison d'Autriche* = la rendit moins forte. V. *diminuer, réduire, affaiblir*. *Contr.* augmenter, renforcer. 3 *Le mensonge abaisse l'homme* = lui fait perdre sa dignité. V. *avilir, dégrader, diminuer, ravalier*. *Contr.* élever, ennoblir. 4 *Arithm.* Quand on fait une division, *abaisser un chiffre*, c'est l'écrire à la droite du dernier reste obtenu et au-dessous de la

place qu'il occupe dans le dividende, afin de continuer l'opération. 5 Géom. *Abaisser une perpendiculaire d'un point A sur une droite* ou un plan = mener cette perpendiculaire du point A sur cette droite ou sur ce plan.

s'abaisser *v. pron.* 1 *Son bras s'abaissa*. V. *abaisser* (1). 2 *La température s'est abaissée* = a diminué. V. *descendre*. *Contr.* augmenter, monter, s'élever, s'accroître. 3 *Je ne m'abaisserai pas à lui faire des excuses* = je ne perdrai pas ainsi de ma dignité. V. *s'humilier, se ravalier à, déchoir*.

abaissement [abæsmã] *n. m.* Le fait d'abaisser, de s'abaisser ou d'être abaissé; son résultat (ex. *On note un abaissement de la température*).

abaisseur *adj. et n. m.* Anat. Se dit de tout muscle dont le rôle est d'abaisser une partie du corps (paupière, lèvres, etc.).

abajoue ▷ JOUE.

abandonner [abãdãne] *v. tr. d.* (de l'anc. fr. *a bandon* « à la merci de »). 1 *Épuisée, la troupe avait abandonné le fort* = s'était retirée, le laissant à l'ennemi. V. *évacuer, perdre*. *Contr.* prendre, s'emparer de, conquérir. 2 *Il veut abandonner son bien à ses enfants* = y renoncer en leur faveur. V. *aliéner, céder, renoncer à, se démettre de*. 3 *La sentinelle a abandonné son poste* = l'a quitté, contrairement à son devoir. V. *désertir, fuir*. 4 *Cet homme avait abandonné sa femme et ses enfants* = les avait quittés et avait cessé de subvenir à leurs besoins. V. *laisser, se séparer de, répudier*. 5 *J'abandonne mon projet* = je n'en poursuis pas la réalisation. V. *renoncer à, laisser de côté*. *Contr.* mettre à exécution, réaliser. 6 (emploi absolu) *Trois coureurs ont abandonné* = ont cessé de participer à la course. V. *se retirer*. ● loc. vb. *Abandonner la *partie*. **s'abandonner** *v. pron.* 1 *Elle s'abandonne à sa peine* = la subit sans réagir. V. *se laisser aller à*.

2 (emploi absolu) a *Depuis qu'il est malade, il s'abandonne* = néglige sa toilette et les soins de son corps; b Se dit de la femme qui cède aux entreprises amoureuses d'un homme.

abandonné, ée adj. correspondant au verbe.

• nom. *Ils ont recueilli un petit abandonné* = enfant abandonné par ses parents. V. enfant trouvé.

abandon [abād5] n. m. 1 Le fait d'abandonner, de s'abandonner ou d'être abandonné (ex. *La loi militaire punit sévèrement l'abandon de poste*). 2 L'état d'abandon où j'ai trouvé le logis familial m'a peiné = manque complet d'entretien. V. désordre, délaissement.

3 Elle plaisait par son air d'abandon = laisser-aller qui caractérise une certaine familiarité, une nonchalance gracieuse. *Contr.* réserve, raideur. 4 Dr. *Le débiteur a fait un abandon de biens* = cession de tous ses biens à ses créanciers, étant hors d'état de payer ses dettes.

• loc. adj. inv. *Ce jardin est à l'abandon* = délaissé. *Contr.* entretenu, bien tenu, en ordre.

abaque [abak] n. m. (lat. *abacus*; du gr. *abax* « table à calculer »). 1 Nom de plusieurs appareils à calculer, rudimentaires ou perfectionnés. V. boulier. 2 Sorte de graphique permettant de trouver rapidement et sans calcul un renseignement numérique correspondant à plusieurs données. V. barème.

abasourdir [abazurdia] v. tr. d. (du croisement du vieux mot d'argot *basir* « assommer », avec *assourdir*. V. sourd). 1 a *Le bruit des machines m'abasourdit* = m'étourdit, m'abrutit. V. assourdir; b (emploi absolu) *Un tel intamarre abasourdit*. 2 *Cette nouvelle m'abasourdit* = m'étonne, me trouble au plus haut point. V. ahurir, ébahir, éberluer, interloquer, renverser, sidérer, stupéfier, suffoquer.

abasourdi, ie adj. correspondant au verbe.

abasourdissant, ante adj. Qui abasourdit.

abasourdissement n. m. État d'une personne abasourdit.

abâtardir, abâtardissement ▷ BÂTARD.

abattre [abatr(ə)] verbe; conj. 75 (lat. pop. *abattuere*. V. battre).

1 v. tr. d. 1 *On abattra ce vieux pommier* = on le mettra à bas en le coupant au pied ou en le déracinant. 2 *La tempête a abattu la cheminée* = a provoqué sa chute. V. jeter bas, démolir, raser. 3 *Il abattit trois quilles* = les fit tomber alors qu'elles étaient debout. V. renverser, culbuter. 4 *L'artillerie a abattu un avion ennemi* = a provoqué sa chute. V. descendre (fam.). 5 *On abat beaucoup de bœufs à La Villette* = on les tue. V. mettre à mort, assommer, saigner. Par ext. *Le bandit a abattu l'encaisseur de trois coups de revolver*. 6 *Un joueur abat ses cartes* = les met sur la table et les fait voir.

7 *La pluie abat la poussière* = la fait disparaître de l'atmosphère en l'entraînant avec elle. *Contr.* soulever. 8 *Une semaine de fièvre a abattu le malade* = l'a laissé sans force. V. affaiblir, déprimer, épuiser, exténuer. *Contr.* ragaillardir, remonter, revigorer. 9 *Je ne me laisserai pas abattre par cet échec* = m'enlever énergie et courage. V. accabler, démonter, démoraliser, anéantir. *Contr.* reconforter, remonter, stimuler. 10 Fam. *Il abat beaucoup de besogne* = en fait beaucoup en peu de temps.

11 v. intr. Mar. *Le voilier a abattu sur tribord* = a effectué une abattée.

• loc. vb. *Abattre en *carène*.

• n. comp. m. inv. **abat-jour** (▷ °°JOUR), **abat-son** (▷ °°SON), **abat-vent**, **abat-*voix**.

s'abattre v. pron. 1 *Le cheval s'abattit sur le pavé* = tomba tout d'un coup et complètement. V. s'affaïsser, s'effondrer, s'écrouler, s'écraser. 2 *L'aigle s'abat sur sa proie* = s'y laisse tomber tout d'un coup, avec force et rapidité. V. fondre sur, se jeter sur, se précipiter sur. 3 a *Un orage s'est abattu sur la région* = s'y est manifesté brusquement et violemment; b Fig. *Le malheur s'est abattu sur cette famille*. 4 (emploi absolu) *Voici le vent qui s'abat* = cesse. V. mollir, s'apaiser, se calmer, tomber. *Contr.* se lever.

abattu, ue adj. correspondant au verbe.

abattage n. m. (naguère *abatage*).

1 Opération qui consiste à abattre (ex. *L'abattage de la futaie est commencé*). 2 (mines, carrières) Opération qui consiste à détacher par dislocation le minerai, le charbon, la pierre, etc. 3 Fam. *Cette actrice a de l'abattage* = alliant, aisance naturelle. V. brio, entrain.

abattant n. m. (naguère *abatant*). Planche, tablette ou panneau mobile qui, pivotant sur des charnières, peut être abaissé ou relevé à volonté (ex. *L'abattant d'un secrétaire*).

abattée ou **abatée** n. f. Mar. Un navire fait une *abattée* quand son axe longitudinal s'écarte du lit du vent.

abattement n. m. 1 État de ce qui est abattu, aux sens 8 et 9 de abattre (ex. *Le malade était dans un grand abattement*). 2 *L'impôt sur les salaires était alors établi avec un abattement de 1 000 francs à la base* = réduction en vertu de laquelle les mille premiers francs du salaire annuel n'étaient pas soumis à l'impôt. V. exonération, décote.

abattoir n. m. Établissement où l'on abat les animaux de boucherie destinés à l'alimentation. V. tuerie.

abatteur n. m. 1 Celui qui abat (ex. *un abatteur d'arbres*). 2 *Il travaille dur, c'est un grand abatteur de besogne*. V. abattre (10).

abats [aba] n. m. plur. Pieds, foie, rognons, tripes et autres parties secondaires enlevées dès l'abattage

d'un animal de boucherie. V. abattis (2 a), fressure, issues.

abattis [abati] n. m. (naguère *abattis*). 1 Terrain couvert d'arbres abattus dans une exploitation forestière. V. °°coupe. 2 (au plur.) a Pattes, ailerons, cou, foie, gésier d'une volaille préparée pour la cuisine; b Fam. Les bras et les jambes d'une personne.

• n. comp. m. ***sabre d'abattis**.

• loc. vb. Argot fam. *Numéroté ses abattis* = a s'apprêter à affronter une rixe ou un combat dangereux; b vérifier dans quel état physique on se trouve après la rixe ou le combat.

abbé [abe] n. m. (lat. chrét. *abbas*, *abbatis*; de l'araméen *abba* « père »).

1 *Saint Bernard fut le premier abbé de Clairvaux* = religieux placé à la tête d'un monastère d'hommes. V. prieur, supérieur. 2 *Le ministre Sully, bien que protestant, reçut d'Henri IV le titre d'abbé de plusieurs abbayes* = dignitaire ecclésiastique ou laïque qui, par privilège de son souverain, jouissait des revenus d'un monastère sans être tenu de partager la vie des moines. 3 M. *l'abbé X...*, *curé de Saint-Martin*, et M. *l'abbé Y...*, *vicaire* = nom par lequel on désigne tout prêtre de la religion catholique dont on ne précise pas le rang. V. aumônier, confesseur, missionnaire.

abbesse [abs] n. f. 1 Religieuse qui dirige une abbaye de femmes. V. mère. 2 *Hist.* Religieuse ou laïque qui jouissait des revenus d'une abbaye de femmes.

abbatial, ale, aux [abasjal, o] adj. Qui appartient à l'abbé ou à l'abbaye (ex. *biens abbatiaux*).

• n. f. *L'abbatiale de Vézelay est un édifice roman* = l'église de cette abbaye.

abbaye [abei] n. f. 1 Communauté de religieux, gouvernée par un abbé ou une abbesse. 2 Ensemble de bâtiments, groupés autour d'une église, où vivent des religieux sous la direction d'un abbé. V. couvent, monastère, cloître, béguinage.

ABC ou abc ▷ ABÉCÉ.

abcès [apsɛ] n. m. (lat. *abscessus* « action de se retirer, abcès ». V. céder). Amas de pus qui se forme en un point quelconque de l'organisme par le fait d'une infection microbienne (*abcès dentaire*, *abcès au poumon*). V. furoncle, anthrax, panaris, mal blanc, phlegmon, tumeur.

• loc. vb. Fig. *Crever l'abcès* ou *Vider l'abcès* = s'expliquer franchement sur les faits qui ont causé un malentendu, un malaise, un scandale.

abdiquer [abdiqe] verbe (lat. *abdicare* « se démettre d'une charge ». V. dire). 1 v. intr. *Charles Quint abdiqua en 1555* = renonça à son pouvoir souverain. *Syn.* déposer la couronne. 2 v. tr. d. *Le directeur se montra libéral sans abdiquer son autorité* = abandonner l'autorité qu'il tient de sa fonction. V. renoncer à, résigner.

abdication [abdikasj] *n. f.* Le fait d'abdiquer; son résultat (ex. *La Première Guerre mondiale se termina par l'abdication de Guillaume II*). V. démission, résignation.

abdomen [abdōmen] *n. m.* (mot lat.). 1 (chez l'homme et les autres vertébrés) Partie inférieure du tronc, séparée de la partie supérieure (ou thorax) par le diaphragme. *Syn.* ventre (en langage courant). 2 (chez les animaux inférieurs, par ex. les insectes) Partie postérieure du corps.

abdominal, ale, aux *adj.* De l'abdomen (ex. *douleur abdominale*). ● *n. m. plur.* *Cet exercice développe les abdominaux* = les muscles abdominaux.

abduction [abdykasj] *n. f.* (lat. *abductio*; de *abducere*, *abductus* « détourner, éloigner »). V. conduire). L'abduction du bras est le mouvement qui tend à l'écartier du corps; on dit de même l'abduction de la cuisse, du pied (portant la pointe du pied en dehors). *S'opp.* à : adduction.

abducteur *adj.* et *n. m.* *Anat.* Se dit de tout muscle qui permet le mouvement d'abduction (ex. *le grand abducteur de la cuisse*). *S'opp.* à : muscle adducteur.

abécé ou ABC ou abc [abese] *n. m.* (du nom des premières lettres de l'alphabet). 1 *Vx.* Petit livre où l'on apprend à lire. *Syn.* abécédé, abécédaire, alphabet, syllabaire. 2 *Il en est encore à l'abécé du métier* = premières choses qu'on apprend, premières notions, premiers éléments. V. rudiments. **abécédé ou abécédaire** *n. m.* *Syn.* d'abécé (1).

abeille [abɛj] *n. f.* (provençal *abelha*; du lat. *apicula* « petite abeille », diminutif de *apis*). Insecte hyménoptère qui vit en colonie comprenant une seule femelle pondreuse (la reine), plusieurs milliers de femelles stériles (les ouvrières) et quelques centaines de mâles (les faux bourdons). On élève les abeilles dans des ruches pour le miel et la cire qu'elles fournissent lorsqu'elles ont butiné sur les fleurs. Autres noms : avette (*v.x.*), mouche à miel. V. essaim.

● *n. comp. m. plur.* (broderie) nids-d'abeilles = points de fantaisie qui rappellent, par leur forme et dans leur ensemble, les alvéoles d'un gâteau de cire; ils servent de garniture en lingerie et couture. V. bouillonné, fronce, smock.

● *loc. adj. inv.* *Serviettes de toilette nid-d'abeilles* = dont le tissage rappelle les alvéoles des abeilles.

avette *n. f.* Nom ancien donné à l'abeille dans certaines régions.

apiculture *n. f.* (-culture). Élevage des abeilles.

apiculteur *n. m.* Éleveur d'abeilles.

apicole *adj.* (V. -cole). Qui concerne les abeilles (ex. *exposition apicole*).

aber [abɛr] *n. m.* (mot celtique). Nom donné, sur la côte bretonne, à

des golfes allongés et ramifiés provenant d'anciennes vallées envahies par la mer. Ce mot peut faire partie d'un nom propre : l'*Aber Benoit*, l'*Aber Vrach*, etc. V. ria, fjord.

aberration [abɛrasj] *n. f.* (lat. scientifique *aberratio* « éloignement »). V. errer). 1 *Opt.* Les aberrations de cette longue-vue ont été mal corrigées par le constructeur = défauts d'un instrument d'optique qui l'empêchent de donner des images parfaites. 2 *L'abus des épices produit une aberration du goût* = altération de ce sens. V. dépravation, déviation. 3 *Le coupable a agi dans un moment d'aberration* = déviation de son jugement. V. égarement.

aberrant, ante *adj.* 1 *Le trèfle à quatre feuilles est une forme aberrante* = non conforme au type habituel du trèfle qui n'a que trois folioles. V. étrange, insolite, anormal. 2 *Ces théories sont vraiment aberrantes* = qui s'écartent des théories communément admises et par conséquent paraissent plus ou moins absurdes. V. bizarre, baroque, extravagant, saugrenu, insensé.

abêtir, abêtissant, abêtissement ▷ BÊTE.

abhorrer [abɔrɛ] *v. tr. d.* (lat. *abhorre* « s'éloigner avec horreur »). V. horreur). *J'abhorre le mensonge* = je l'ai en aversion, en horreur. V. abominer, excréter, détester, haïr, honnir.

abhorré, ée *adj.* *Le tyran mourut abhorré de tout son peuple*.

abîme [abim] *n. m.* (lat. ecclés. *abyssus*; du gr. *abussos* « sans fond »). 1 *Un alpiniste a roulé dans l'abîme* = gouffre ou suite de précipices dont on n'aperçoit pas le fond. 2 *Envahi, le pays semblait au bord de l'abîme* = situation si grave qu'elle paraissait désespérée. V. ruine, anéantissement. 3 *Sans ses amis, il serait tombé dans un abîme de désespoir* = un désespoir extrême. 4 *Entre ces deux opinions il y a un abîme* = une si grande différence qu'elles apparaissent inconciliables.

● *loc. adj. inv.* *Fig.* *Course à l'abîme* = qui conduit vers une catastrophe.

abîmer *v. tr. d.* *La grêle abîme les récoltes* = leur cause des dégâts. V. détériorer, endommager, gâter, dévaster, ravager.

s'abîmer *v. pron.* 1 *Vieilli ou littér.* *Un bateau s'est abîmé sur ce récif* = a disparu en coulant. V. sombrer, s'engloutir, faire naufrage. 2 *Le penseur s'abîme dans ses méditations* = s'y livre tout entier, s'y absorbe longuement. V. se plonger dans, s'abandonner à. 3 *Les fruits mûrs s'abîment sous la pluie* = subissent un dommage, se gâtent. V. se meurtrir, s'altérer, s'avaries, se corrompre, pourrir.

abîmé, ée *adj.* correspondant au verbe.

abyssé [abis] *n. m.* Fosse profonde d'un océan.

abyssal, ale, aux *adj.* 1 Relatif

aux abysses. La *zone abyssale* est la zone maritime profonde située au-delà du talus continental. 2 Qui vit dans les abysses ou qui s'y trouve (ex. *faune abyssale*).

abject, ecte [abjekt, -jekt(ə)] *adj.* (lat. *abjectus* « rejeté »). V. jeter). *Ce criminel abject mérite la mort* = qui inspire le plus grand mépris par son abaissement moral. V. bas, vil, méprisable, répugnant, ignoble, odieux. *Contr.* noble.

abjection [abjeksj] *n. f.* État d'abaissement extrême de la moralité d'une personne. V. avilissement, dépravation, corruption, perversion.

abjurer [abjyʁɛ] *v. tr. d.* (lat. *abjurare* « nier avec serment »). V. jurer). 1 *a Henri IV abjura la religion protestante* = l'abandonna solennellement. V. apostasier, renier, rétracter. *Contr.* rester fidèle à; b (emploi absolu) *L'Église admet ou réadmet dans son sein les hérétiques qui abjurent*. 2 *Par ext.* *Cet homme a abjuré ses premières idées politiques* = y a renoncé complètement et ouvertement.

abjuration [abjyʁasj] *n. f.* Le fait d'abjurer (ex. *L'abjuration d'Henri IV eut lieu en 1593*).

ablatif [ablatif] *n. m.* (lat. *ablativus*; de *aufferre*, *ablatus* « emporter hors de »). V. afférent). *Gram.* Cas de la déclinaison qui, dans les langues à flexion, exprime la plupart des compléments circonstanciels : éloignement, point de départ, origine, moyen, etc. V. cas (7).

ablation [ablasj] *n. f.* (lat. *ablatio* « action d'enlever »). V. afférent). Opération chirurgicale qui consiste à enlever un organe (ex. *ablation d'un rein*). V. excision.

-able [abl(ə)] (lat. *-abilis* « qui peut être »). Suffixe de nombreux adjectifs; il indique la possibilité, la qualité (buvable = qu'on peut boire; raisonnable = doué de raison).

ablette [ablet] *n. f.* (du lat. *albus*, diminutif de *albus* « blanc »). V. °aube). Petit poisson d'eau douce, blanc argenté.

ablution [ablysij] *n. f.* (lat. *ablutio* « lavage qui purifie »; de *luere*, *lutum* « laver »). Même fam. : alluvion, colutoire, déluge, diluer, °lustre, polluer). *Certaines religions (judaïsme, islam) prescrivent des ablutions* = lavages purificateurs du corps ou d'une partie du corps.

● *loc. vb.* Fam. *Faire ses ablutions* = se laver, se débarbouiller.

abnégation [abnegasj] *n. f.* (lat. *abnegatio* « refus »). V. nier). *Ces infirmières sont admirables d'abnégation* = oubli de soi-même, sacrifice volontaire de son intérêt. V. désintéressément, renoncement. *S'opp.* à : égoïsme.

● *loc. vb.* *Faire abnégation de quelque chose* = y renoncer.

aboi, abolement, abois (aux) ▷ ABOYER.

abolir [abolir] *v. tr. d.* (lat. *abolere*, *abolitus* « détruire, supprimer »). *La Convention abolit l'esclavage aux colonies* = prit la décision de le sup.

a

primer. V. annuler, abroger. *Contr.* instituer, conserver, maintenir, progresser.

aboli, **ie** adj. correspondant au verbe.

abolition [abolijs] n. f. Le fait d'abolir ou d'être aboli (ex. *L'abolition des privilèges en France fut votée dans la nuit du 4 août 1789*).

abolitionnisme n. m. Hist. *La guerre de Sécession fut déclenchée par la question de l'abolitionnisme* = aux États-Unis, doctrine qui préconisait, au 19^e s., l'abolition de l'esclavage.

abolitionniste adj. et n. Partisan de l'abolitionnisme.

abominer [abomine] v. tr. d. (lat. *eccles. abominari* « faire horreur par son caractère impie »). *L'homme franc abomine le mensonge* = le trouve détestable, horrible. V. détester, haïr, excrécer, abhorrer, honnir.

abominable adj. 1 *Ce criminel a commis un acte abominable* = qui inspire une horreur extrême. V. horrible, indigne, révoltant, scandaleux. 2 *Quel temps abominable!* = très mauvais. V. détestable, exécrable.

abominablement adv.

abomination [abominasj] n. f. *La guerre est une abomination* = une chose abominable. V. horreur. ● loc. vb. 1 *Avoir quelqu'un ou quelque chose en abomination* = l'abominer. 2 *C'est l'abomination de la désolation!* locution tirée de l'Écriture sainte; elle se dit des plus grandes profanations et, par ext. et au fig., des plus grands scandales.

abonder [abôde] v. intr. (lat. *abundare* « couler à flots ». V. onde). 1 *Les champignons abondent dans les bois* = s'y trouvent en grande quantité. *Syn.* foisonner. V. fourmiller, pulluler. 2 *La Touraine abonde en châteaux* = en possède un grand nombre. V. regorger de. ● loc. vb. *Abonder dans le sens de quelqu'un* = se déclarer tout à fait de son avis.

abondant, ante adj. *La récolte de pommes est abondante* = importante par sa quantité. V. copieux, ample. *Contr.* maigre, pauvre.

abondamment adv. V. en abondance, à foison, à profusion.

abondance n. f. sing. 1 *L'abondance des produits fait baisser les prix* = leur grande quantité. V. foisonnement, profusion. *Contr.* manque, rareté, pénurie, disette. 2 *L'abondance règne dans cette maison* = la richesse. V. aisance, fortune, prospérité, opulence. *Contr.* pauvreté, indigence, dénuement, misère. 3 *Le confrencier parle avec abondance* = facilité d'expression, grands développements aisés. V. faconde, prolixité, exubérance, volubilité. *Contr.* concision, laconisme. 4 *Les jeunes pensionnaires buvaient de l'abondance* = vin largement additionné d'eau.

● n. comp. f. *corne d'abondance.

● loc. adv. 1 *La vigne a produit en abondance* = beaucoup, en grande

quantité. 2 *Il parle d'abondance* = très facilement et sans préparation. V. abondance (3).

surabonder v. intr. *Cette année-là, le vin surabondait* = était récolté en quantité plus qu'abondante.

surabondant, ante adj. Excessivement abondant (ex. *détails surabondants*). V. pléthorique, superflu.

surabondamment adv.

surabondance n. f. Extrême abondance. V. pléthore.

abonner [abône] v. tr. d. (anc. fr. *aboner* « borner dans l'espace ou dans le temps ». V. borne). *Elle a abonné sa fille pour un an à un journal de modes* = a payé d'avance pour que celle-ci reçoive régulièrement ledit journal pendant ce temps.

s'abonner v. pron. *Je me suis abonné à deux revues*. On peut s'abonner aussi au téléphone, au théâtre, etc. *Syn.* prendre un abonnement.

abonné, ée adj. correspondant au verbe.

● nom. Personne abonnée.

abonnement n. m. 1 Le fait d'abonner, de s'abonner ou d'être abonné. 2 Convention par laquelle on s'abonne (ex. *abonnement au chemin de fer*).

se désabonner v. pron. Ne pas renouveler l'abonnement précédemment souscrit.

se réabonner v. pron. Renouveler son abonnement.

réabonnement n. m. Abonnement renouvelé.

aborder [abôrde] v. tr. (de °a-, et bord).

I v. tr. ind. 1 *Le bateau aborde au quai* = touche celui-ci. 2 (emploi absolu) *Le navire va aborder*. *Syn.* accoster.

II v. tr. d. 1 *Un passant m'aborda* = s'approcha de moi et m'adressa la parole. *Syn.* accoster. 2 Mar. *La péniche a abordé un canot* = l'a heurté par accident. V. éperonner. 3 *Le confrencier aborda immédiatement son sujet* = commença à le traiter. V. entamer.

s'aborder v. pron. 1 *Les deux amis s'abordèrent joyeusement*. V. aborder (II, 1). 2 Mar. *Deux bateaux se sont abordés* = sont entrés en collision. V. aborder (II, 2).

abordé, ée adj. correspondant au verbe.

abordage n. m. 1 *L'abordage s'est produit à la sortie du port* = le choc des bateaux qui se sont abordés. V. collision. 2 *Les corsaires se ruèrent à l'abordage* = action d'accoster le navire ennemi et d'en escalader le bord pour l'attaquer. V. assaut.

abordable adj. 1 *Vous pouvez parler au directeur: il est très abordable* = d'accès très facile. *Syn.* accessible. 2 *Le prix de ces fruits est abordable* = tel qu'il permet à de nombreuses personnes d'en acheter. V. bon marché. *Contr.* cher, hors de prix, prohibitif.

inabordable adj. Non abordable.

abord [abôr] n. m. 1 (au sing.)

Colbert avait l'abord froid = l'attitude qu'il prenait lorsqu'on voulait lui parler. V. accueil. 2 (au plur.) *Les abords de la maison sont fleuris* = les environs, les alentours.

● loc. adv. 1 *Il faut d'abord terminer ce travail* = avant toute chose. V. auparavant, premièrement, en premier lieu, préalablement. *Contr.* après, ensuite. 2 *De prime abord, la difficulté semble sérieuse* = à première vue, au premier examen. *Syn.* au premier abord.

aborigène [abôrijen] adj. (du lat. *aborigenes* « premiers habitants d'un pays ». V. origine). *Les Mongols constituent en Asie orientale la race aborigène* = la plus anciennement connue dans le pays, par opposition aux populations étrangères qui vinrent s'y établir ensuite. V. autochtone, indigène. ● nom. *Les aborigènes de plusieurs régions du globe ont complètement disparu* = les naturels, les indigènes.

abortif ▷ AVORTER.

aboucher [abuʃe] v. tr. d. (de °a-, et bouche). 1 *Un ami l'aboucha avec un entrepreneur* = le mit en rapport d'affaires avec lui. 2 *Il faut aboucher ces deux conduits* = les adapter l'un à l'autre de façon qu'ils communiquent entre eux. V. raccorder, ajuster, visser.

s'aboucher v. pron. *Le charcutier s'est abouché avec un éleveur de porcs* = s'est mis en rapport avec lui.

abouchement n. m. Le fait d'aboucher, de s'aboucher ou d'être abouché; son résultat.

abouler [abule] v. tr. d. (de °a-, et bouler. V. bouler). Argot fam. *Assez discuté; aboule ton argent!* = donne-le.

aboulie [abuli] n. f. (gr. *aboulia* « irréflexion, imprudence, manque de volonté »). Trouble maladif de la volonté caractérisé par une impuissance plus ou moins totale de décider et d'agir, les fonctions intellectuelles étant conservées.

aboulique adj. et n. Se dit d'une personne atteinte d'aboulie.

aboutir [aboutia] verbe (de °a-, et bout. V. bouter).

I v. tr. ind. 1 *Cette rue aboutit à ou sur la place* = y arrive et s'y termine. V. déboucher. 2 *Une vie si déréglée aboutira à la ruine de sa santé* = aura ce résultat final. V. conduire à, mener à.

II v. intr. *Sa réclamation a abouti* = a atteint son but, a eu le résultat escompté. *Contr.* échouer.

aboutissants [aboutisd] n. m. plur. Usité dans l'expression *les tenants et les aboutissants* ▷ TENIR.

aboutissement n. m. Le fait d'aboutir; son résultat (ex. *Travaillons jusqu'à l'aboutissement de nos efforts*). V. dénouement, issue, solution.

aboyer [abwaje] v. intr. (onomatopée, d'après le cri du chien). 1 *Le chien se mit à aboyer* = pousser son cri. V. japper, hurler. 2 Fam. *Laissez aboyer ces mécontents* = crier, protester, récriminer. V. clabauder.

aboiement [abwamâ] n. m.